Administrateur d'associations et fondations

Lieu de la formation : Collège des Bernardins – Tarif : 2 000€ - Durée : 4 jours

Prérequis /public visé

- Membre des conseils d'administration
- Candidats à des mandats de conseils
- Cadres dirigeants

Cette spécialisation est destinée aux administrateurs expérimentés soucieux de prendre de la hauteur et de renforcer leur expertise ainsi qu'aux administrateurs ayant pris récemment leurs fonctions ou encore aux futurs administrateurs du secteur associatif et des fondations.

Objectifs pédagogiques

- Définir le rôle non-exécutif de l'administrateur
- Identifier ses préférences comportementales et leurs impacts au sein d'un Conseil
- Mesurer l'importance du verbal et non verbal lors des réunions de Conseil
- Développer sa confiance, son assurance et son assertivité dans son rôle d'administrateur

Compétences visées

Le participant sera capable, à l'issue de la formation de :

- Déterminer « sa » posture administrateur au regard des dossiers présentés,
- Identifier et analyser les postures des autres administrateurs,
- Optimiser ses propres interactions avec les membres des organes délibérants et exécutifs

Programme

(Pour des raisons pédagogiques l'ordre des séquences peut être amené à évoluer)

Module 1 :

« Les principes de la gouvernance - Le rôle du conseil et son organisation » (1 jour)

JOUR 1

Matin (9h30 – 12h30)
Module 1 « Les principes de la gouvernance – Le rôle du conseil et son organisation » (1 jour)
Les spécificités des modes de fonctionnement des structures à but non-lucratif
Thématiques :

- Sens de la gouvernance – cercle vertueux de la bonne gouvernance (paix et bien commun)
- Principes de la gouvernance
- Panorama des structures du monde non lucratif

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les différentes formes juridiques et leurs implications
- Identifier les fondements d'une gouvernance adaptée au secteur non lucratif

Modalités pédagogiques : Apports théoriques, illustrations concrètes, échanges collectifs

Après-midi (13h 30– 17h30)

Thématiques :

-
- Le rôle et missions du conseil d'administration dans une association et Le projet associatif
- Organisation du CA
- Les clés de succès d'un CA

Module 2 « Fonctionnement et responsabilité des organisations à but non-lucratif » (1 jour)

JOUR 2

Matin (9h30 – 12h30)
Thématiques :

- Charnière conseil et les membres de la direction de l'association
- Direction (outils, délégations de compétences)
- Responsabilités juridiques d'un administrateur
- Legroupe associatif(organisation, indépendance)

Après-midi (13h30– 17h30)

Thématiques :

- Fiscalité
- L'assemblée (convocation, rapport de gestion),
- RSE & engagement sociétal – Missions d'une association – Engagement des équipes bénévoles et salariés
- Approche de la Gestion de crise

Module 3 « Posture et simulation de conseil » (2 jours)

JOURS 3 et 4 9h30 – 12h30 13h30 - 17h30

Thématiques :

–Simulations de réunion du Conseil d'Administration
–Présentation des techniques

Objectifs pédagogiques :

- Définir le rôle non-exécutif de l'administrateur
-Identifier ses préférences comportementales et leurs impacts au sein d'un Conseil
-Mesurer l 'importance du verbal et non verbal lors des réunions de Conseil
-Développer sa confiance, son assurance et son assertivité dans son rôle d'administrateur

Compétences visées :
Le participant sera capable de :

–Déterminer « sa » posture administrateur au regard des dossiers présentés,
–Identifier et analyser les postures des autres administrateurs,
–Optimiser ses propres interactions avec les membres des organes délibérants et exécutifs

Modalités pédagogiques : Simulation, mise en pratique, études de cas

Validation des acquis de la spécialisation par un quiz final.

Contacts :

Renseignements
Alexandra Courel
alexandra.courel@ifa-asso.com (+33) 07 43 16 13 20
https://www.ifa-asso.com/formations_ifa/etre-administrateur-dassociations-fondations/

Suivi administratif et financier
Rémi Le Guilloux
Chargé de formation remi.leguilloux@collegedesbernardins.fr 07.83.85.66.76
https://www.collegedesbernardins.fr/agenda/journees-formation-administrateurs-associations-fondations

Toutes ces séquences sont aménageables en fonction des personnes en situation de handicap (PSH).

Accessibilité & prise en compte du handicap

•Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.

•En fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.

•Notre Référent Handicap : Alexandra Courel– alexandra.courel@ifa-asso.com

Délais d'accès

•11 jours ouvrés

Moyen d'encadrement

•Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années au sein de conseils d'administration et d'organes de gouvernance

Moyen pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs sur la thématique

Les salles de cours sont climatisées, équipées de WIFI

Evaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

Effectif

- Minimum : 5 personnes
- Maximum : 12 personnes

Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 2000 € net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture

Référents

Référente pédagogique et handicap Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com